



Maison des associations
Rue Paulin Enfert
45500 GIEN

Œufs de plein air - Alimentation Bio
Certifié BIO par Ecocert

L'Association a pour but de maintenir et d'inciter à l'installation les exploitations de proximité, pratiquant une agriculture durable, fournissant des produits de qualité, de saison, variés, écologiquement sains et socialement équitables.

Comment ? Les consommateurs préfinancent une partie des productions et acceptent les aléas auxquels celles-ci sont soumises (et donc l'éventuel report de certaines livraisons).

En s'engageant par la signature de ce contrat, paysans et consommateurs dépassent le simple rapport commercial : ils deviennent partenaires.

Contrat établi pour une durée de 4 mois :

Juin à Septembre 2021

Contractants : Paysan

Jacques HIRLAY
Ferme de Bel AIR
Saint-Père-sur-Loire
Tel : 02 38 36 61 65 - 06 24 09 19 67
Jacques.hirlay45@orange.fr

CONSUMMATEUR-TRICE	
Nom :	
Adresse :	
Tél.:	
Mail :	
À jour de sa cotisation : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

Coordinateur : Jean-François BOUTELOUP // 02 38 67 41 06 – 06 02 30 66 12 // jfb.45@wanadoo.fr

Contenu du contrat			JUN		JUILLET		AOÛT	SEPTEMBRE		
				FÊTE DE L'ÉTÉ		VACANCES SCOLAIRES		VACANCES SCOLAIRES		FÊTE DE L'AUTOMNE
indiquer le nombre de boîtes			3	17	1	15	29	9	23	
ŒUFS de plein air	1/2 douzaine	2,00 €						Pas de livraison		
	douzaine	4,00 €								
Total par livraison										
Total par mois										
Total du contrat										

PENSEZ à apporter VOS BOITES A ŒUFS !!!

Termes du contrat : la livraison a lieu le jeudi, aux dates indiquées de 17h45 à 19h15, à la Maison des associations, rue Paulin Enfert à GIEN.

Le paiement s'effectue à la signature du contrat pour sa totalité,

⌘ en 1 fois : _____ € en espèces ou chèque à l'ordre de **Jacques Hirlay**

⌘ par mois : soit _____ chèques de _____, _____, _____, _____ € à l'ordre de **Jacques Hirlay**

Date : _____

Signatures : et mention « lu et approuvé »

Paysan

Consommateur